

CHARTRE D’AFFILIATION



Pour une rénovation
énergétique réussie
en Seine-Saint-Denis

Entreprises et artisans opérant en Seine-Saint-Denis ayant obtenu la mention RGE

En vigueur au 1^{er} mars 2017

Préambule

Pass'Réno Habitat 93 est la plateforme d'accompagnement de la rénovation énergétique de la Seine-Saint-Denis. Ce dispositif est financé par l'ADEME, la Région Ile-de-France, le Conseil Départemental 93 et les collectivités locales pour promouvoir la rénovation énergétique de l'habitat individuel et micro collectif du département.

Cette charte est conclue entre Pass'Réno Habitat 93 (dispositif créé et coordonné par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat - MVE) et l'entreprise (dénommée ci-après l'Affilié) en vue d'assurer sur le territoire de la Seine-Saint-Denis le bon fonctionnement de ce service d'accompagnement des particuliers.

Pass'Réno Habitat 93 vise à faciliter les démarches des particuliers propriétaires occupants ou bailleurs en habitat individuel et micro-collectif, dans toutes les étapes de leur projet de rénovation, en favorisant la mise en relation avec des professionnels de confiance et de qualité.

Il est rappelé que Pass'Réno Habitat 93 n'a pas vocation à s'immiscer dans la relation commerciale et contractuelle établie entre l'Affilié-e et son-sa client-e et notamment sur les prix proposés par l'Affilié-e. La mission de Pass'Réno Habitat 93 n'est pas de contrôler ou garantir les prestations convenues et n'interviendra pas en cas de précontentieux ou de contentieux. En conséquence Pass'Réno Habitat 93 ne peut être tenu responsable de tout différent intervenant suite à la mise en relation, notamment pour les cas de non-respect des termes de la convention liant l'Affilié-e et son-sa client-e.

Contactez-nous

www.passrenohabitat93.fr

01 42 87 13 55

pro@passrenohabitat93.fr

Pass'Réno Habitat 93
est un dispositif conçu et coordonné par



soutenu par



en partenariat avec



La charte est à retourner, signée, par mail : pro@passrenohabitat93.fr
ou par courrier : Pass'Réno Habitat 93, 12 bd Rouget de Lisle, 93100 Montreuil

Termes de la présente charte d'affiliation

Pour devenir Affilié-e, l'entreprise s'engage à respecter les conditions suivantes :

1. Détenir une mention RGE « Reconnu Garant de l'Environnement » en cours de validité. Il est recommandé de joindre systématiquement le certificat RGE aux devis transmis aux particuliers ;
2. Autoriser Pass'Réno Habitat 93 à référencer votre entreprise dans l'outil de mise en relation en ligne et visible par les particuliers ayant rejoint le dispositif ;
3. Avoir des pratiques commerciales transparentes, se présenter comme Affilié-e et non comme prestataire ou mandataire Pass'Réno Habitat 93 ;
4. Informer le particulier de l'existence du dispositif Pass'Réno Habitat 93 et l'inviter à se signaler auprès de la plateforme pour définir son projet ;
5. Soumettre des devis et des factures détaillés, conformes aux demandes du particulier ;
6. Soumettre des devis et des factures détaillés permettant, sous réserve de son éligibilité, l'obtention des aides financières en rénovation énergétique identifiées par le particulier ;
7. Signifier dans un délai de 5 jours ouvrés son intérêt ou non vis-à-vis de la demande du particulier et le cas échéant, proposer un devis dans un délai maximum d'un mois à compter de la date de demande du particulier ;
8. Réaliser la prestation en propre ou en co-traitance dans les limites réglementaires conforme à la mention RGE ;
9. Réaliser tous les travaux selon les règles de l'art, en respectant en particulier les DTU et AVIS techniques ;
10. En cas de valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE) par la plateforme Pass'Réno Habitat 93, ne pas les valoriser ;
11. Accepter que Pass'Réno Habitat 93 veille au bon respect de la présente charte d'affiliation. En cas de manquement aux engagements, Pass'Réno Habitat 93 se réserve le droit de désaffilier une entreprise ;
12. A l'occasion de la réception du chantier et/ou la mise en service des équipements, renseigner le particulier sur les bonnes pratiques concernant l'usage de l'habitat rénové ;
13. Etre attentif à la qualité sanitaire des produits mis en œuvre ainsi qu'à leur durabilité dans le temps. Cela peut passer par exemple par l'indication, dans le devis ou un document annexe, de la classe énergétique de l'équipement ou du niveau d'émission en polluants volatils du produit installé ;
14. Accepter les sollicitations de communication de la part de l'équipe Pass'Réno Habitat 93 tels que la réalisation d'articles, interviews ou autres manifestations ;
15. Respecter le guide d'utilisation de la marque Pass'Réno Habitat 93.

Je soussigné(e) :

agissant pour le compte de l'entreprise :

en ma qualité de :

- reconnais avoir pris connaissance et accepte de respecter les engagements cités ci-dessus pour devenir Affilié-e Pass'Réno Habitat 93.
- autorise Pass'Réno Habitat 93 à publier les informations renseignées¹

Le (date) :

à (lieu) :

Signature

¹ Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers, et aux libertés, sous réserve de la seule justification de mon identité :

- le libre accès aux données personnelles me concernant et recueillies sur le fondement et au moyen de la présente m'est garanti, à tout moment, et sans qu'il me soit exigé de justifier d'un quelconque motif, sans préjudice du II de l'article 39 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978,
- je dispose du droit de vérifier à tout moment et sans motif l'usage qui est fait de ces mêmes données personnelles, sans préjudice du II de l'article 39 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, et d'exiger qu'elles soient effacées si elles s'avèrent incomplètes, équivoques, ou périmées.

Je suis informé de ce que les traitements des données personnelles me concernant, recueillies sur le fondement et au moyen de la présente, font l'objet des déclarations requises par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 pour leur existence. Toute demande ou réclamation est à formuler auprès de la présidente de l'ALEC MVE en sa qualité de responsable des traitements

*La charte est à retourner, signée, par mail : pro@passrenohabitat93.fr
ou par courrier : Pass'Réno Habitat 93, 12 bd Rouget de Lisle, 93100 Montreuil*